

École Maternelle de Chancelade

Procès verbal du Troisième Conseil d'école du 20 juin 2019

Année scolaire 2018-2019

Ouverture de la séance à 18h.

Présents :

- **Enseignants :** Mme Bénédicte LE CORRE (classe de Petite Section et directrice), Mme Estelle BACOFIN (classe de Petite Section/Moyenne Section), Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (classe de Moyenne Section), Mme Christel LAVIGNE (classe de Moyenne Section/Grande Section), M. Gonzague DELADERRIERE (classe de Grande Section) et Mme Sylviane GREGIS (enseignante remplaçante rattachée à l'école maternelle).
- **Représentants de la municipalité :** M. Dominique BOURGOIN (Premier Adjoint) et Mme Sandrine SALINIER (conseillère municipale)
- **Représentant du service jeunesse de la commune :** M. Florent GRENIER (directeur du service périscolaire)
- **Députée départementale de l'Éducation Nationale :** Mme FONDEUR
- **Délégués des parents d'élèves :** Mme Laurence PUILLE, Mme Elodie VIRGO, Mme Alexandra DESCHAMP, Mme Charlotte COCHIN et M. Aurélien CARLOT

Excusés :

- Mme Nancy BROTHERSON, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. TESTUT, Maire de la commune
- M. Augustin CASURANCQ (Adjoint aux Affaires Scolaires et à la Vie associative et Citoyenne)
- Mme Hélène DELADERRIERE, complément de service en classe de Petite Section
- M. FOURNIER, psychologue scolaire

Secrétaire de séance : Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD

I. Le fonctionnement de l'école :

1) Mairie

=> **TAP :** - Présentation du nouveau directeur du service périscolaire : M. Florent GRENIER.

- bilan de l'année :

- *M. Grenier explique que 3 ATSEM interviennent pour aider les animatrices Julie (MS) et Stéphanie (GS) + Laura qui vient en renfort et Nelly qui est la coordinatrice.*
- *Chaque semaine, 2 activités sont proposées à l'extérieur et 2 activités en intérieur, ainsi qu'une activité préparation du spectacle.*
- *Points positifs : les animatrices et les ATSEM sont heureuses de pouvoir tisser d'autres liens avec les enfants des classes, les enfants sont motivés et les activités sont appréciées.*
- *Points négatifs : les groupes sont trop importants (+ de 18 enfants dans certains groupes). En moyenne, 75 enfants sont inscrits par jour ce qui est beaucoup trop par rapport au taux d'encadrement qui doit être de 14 enfants pour 1 adulte au maximum. Les ATSEM souhaiteraient également des intervenants extérieurs. Elles expliquent également qu'elles ont beaucoup de préparation à faire sur leur temps personnel.*
- *Les parents ont beaucoup aimé le spectacle et les enfants étaient très heureux.*

- préparation de l'année suivante :

- *M. Grenier explique qu'il y aura le même fonctionnement pour l'année à venir.*
- *L'année prochaine, la mairie va essayer de faire venir des intervenants extérieurs mais cela va dépendre des budgets.*
- *M. Bourgoin explique que la mairie souhaite réorganiser l'ALSH et le périscolaire et scinder les responsabilités entre le Grand Périgueux et la mairie.*

2) Travaux d'été proposés

=> Différents travaux ont été effectués depuis le précédent conseil d'école :

- la réparation du grillage de la cour à différents endroits,
- installation d'un verrou de sécurité sur le portillon à l'arrière de l'école,
- installation de postes WIFI dans les classes de PS et MS.
- ainsi que quelques petites réparations.

- *L'équipe pédagogique remercie la municipalité et l'équipe technique pour ces travaux.*

=> Différents travaux sont demandés pour la prochaine rentrée :

- Les petits travaux ne seront pas énumérés lors du conseil d'école mais transmis directement au service technique.

- L'école demande également différents travaux un peu plus importants :

. Les enseignants souhaiteraient avoir des casiers dans le couloir pour toutes les classes pour que les élèves puissent ranger leur sac et ainsi libérer les portes manteaux (nous les avons demandés en début d'année et il serait vraiment bien de les avoir dès la rentrée scolaire) ;

. Il faudrait également prévoir le changement des rideaux en tissu dans les classes de PS et MS (prévoir des rideaux occultants pour le temps de repos pour les classes) et dans le bureau de la direction, ainsi que le lino du bureau de la direction qui est déchiré à un endroit.

- *Mme Le Corre précise que la liste complète des demandes sera envoyée courant de semaine prochaine.*
- *M. Bourgoïn explique que pour les rideaux, il faudra voir en début d'année prochaine et faire une demande. Pour les casiers, la municipalité doit réfléchir.*
- *M. Bourgoïn ajoute que le plafond de la salle de motricité va être refait cet été ainsi que l'isolation. Les travaux se feront aussi le samedi. Ils débuteront mi-juillet jusqu'à l'avant dernière semaine d'août pour que tout soit terminé à la rentrée.*
- *Mme Le Corre demande s'il serait possible également d'envisager l'achat et l'installation d'un projecteur dans les classes de PS et de MS (pas besoin d'un TBI ou VPI, juste un projecteur) afin de pouvoir montrer des documents (images, vidéos, peintures ...) directement sur le tableau en grand format.*
- *M. Bourgoïn ne peut donner de réponse précise et explique que l'école doit faire une demande écrite.*

3) La sécurité à l'école

- le point sur le dernier exercice d'évacuation incendie :

Un troisième exercice pratique d'évacuation a été mis en place.

Il s'est déroulé le 18 juin. Pour ce troisième exercice, personne n'était averti du jour et de l'heure.

L'école a été évacuée en 1 min 50 sec après appel. Les élèves sont tous sortis dans le calme.

- *Mme Le Corre précise qu'il y a eu un problème d'audition au niveau des mezzanines : Mme Chateaufort n'a pas entendu l'alarme et Mme Lavigne non plus. C'est Mme Auger au rez de chaussée de la classe de MS qui l'a entendue et qui a pu alerter Mme Chateaufort et Mme Vieillecroze pour la classe de MS/GS qui a averti Mme Lavigne.*
- *M. Bourgoïn explique que les différentes sonneries sont à l'étude et qu'il s'agit peut-être d'un simple problème de réglage. La municipalité va se pencher sur le sujet.*

4) Rappel sur les dates d'admission et les effectifs

a) Les admissions

Les admissions à l'école se sont déroulées les lundis 20, 27 mai et 03 juin. Quelques rendez-vous supplémentaires ont été ajoutés. 37 admissions ont été effectuées et 2 sont prévues la semaine prochaine.

Suite à cela, nous avons organisé des portes ouvertes pour accueillir les nouveaux élèves le lundi 17 juin de 17h à 18h30. Les futurs élèves ont ainsi pu visiter l'école, les classes, la cour de récréation, la cantine et la garderie avec leurs parents. Tout s'est très bien passé. Les enfants et les parents étaient ravis. Environ 30 nouveaux élèves sont venus.

Les parents d'élèves de l'APE étaient présents également pour présenter l'APE et ils ont organisé un pot d'accueil.

- *Les enseignants remercient les parents d'élèves pour cette initiative.*
- *Les parents de l'APE précisent qu'ils ont eu des retours positifs des nouveaux parents.*

b) Les effectifs actuels

122 enfants sont inscrits à l'école maternelle actuellement. 3 nouvelles inscriptions ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école.

- classe de PS de Mme Le Corre et Mme Deladerrière : 26 enfants inscrits avec 1 nouvel élève depuis le 27 mai.
- classe de PS/MS de Mme Bacofin : 25 enfants inscrits (18 PS et 7 MS).
- classe de MS de Mme Chateaufreyaud : 24 enfants inscrits avec 1 enfant arrivé le 1^{er} avril.
- classe de MS/GS de Mme Lavigne : 23 enfants inscrits (6 MS et 17 GS) avec 1 nouvelle élève depuis le 27 mai.
- classe de GS de M. Deladerrière : 24 enfants inscrits.

Les effectifs par niveau sont :

PS : 44 MS : 37 GS : 41

41 élèves partiront donc en CP à la rentrée en septembre.

Nous avons également 2 départs chez les PS et 3 départs chez les MS.

- *Mme Le Corre annonce également le départ de Mme Sylviane Gregis, remplaçante rattachée à l'école depuis plusieurs années et qui est nommée sur un nouveau poste dans une école de St Astier. Mme Le Corre remercie Mme Gregis pour tout son travail effectué à l'école.*

5) La commission électorale pour les futures élections des parents d'élèves

Elle a pour but d'organiser les prochaines élections.

Son rôle est d'organiser les élections le jour du vote ; déterminer à quel moment il va être ouvert (obligation d'ouverture 4h avec une ouverture ou une fermeture) ; organiser le vote par correspondance ; organiser le bureau de vote.

- *Mme Le Corre demande quels sont les parents élus qui souhaitent faire partie de cette commission électorale pour l'année prochaine.*
- *Les parents en parleront entre eux lors de leur prochaine réunion.*

6) La coopérative scolaire : 2ème point d'étape

- La coopérative scolaire dépend de l'Amicale Laïque de Chancelade et les comptes vont être vérifiés comme chaque année pendant l'été par un comptable payé par l'Amicale.

- Différentes sorties ont été rendues possibles au cours de cette période grâce à l'argent de la coopérative scolaire : les classes de PS, PS/MS et MS se sont rendues au musée (60 € de moyenne par classe) ; toute l'école a participé au festival de La Vallée (8 €/ élève soit 936 €) ; toute l'école s'est également rendue au concert Itinéraire Baroque soit 122 € au total.

- L'école a organisé une tombola au cours de cette cinquième période qui a très bien fonctionné. Elle n'est pas encore tout à fait terminée mais les bénéfices devraient s'élever à un peu moins de 600 €.

- Nous avons également payé la SACEM pour l'année scolaire pour un montant de 130,81 €.

- *M. Bourgoïn propose de voir avec le Comité des fêtes de Chancelade s'il est possible de coupler la cotisation SACEM de façon à réduire la dépense.*

7) Les dates de la rentrée suivante

La rentrée des élèves est prévue le lundi 02 septembre 2019. Pour faciliter la rentrée des élèves de la maternelle, nous conseillons aux parents de prendre le temps d'effectuer la rentrée des grands à l'école élémentaire et de venir ensuite à l'école maternelle.

La rentrée des enseignants s'effectuera le vendredi 30 août 2019.

Le calendrier scolaire 2019-2020 a été mis dans les cahiers ce jeudi 20 juin. Il sera également affiché sur la porte d'entrée de l'école maternelle début juillet.

Il sera également redistribué à la rentrée dans les cahiers de liaison de tous les élèves.

II. La pédagogie :

1) Effectifs prévisionnels pour l'année suivante

a) - Cette année scolaire 2018-2019, les effectifs sont de :

PS : 44 (- 2 départs) MS : 37 (- 3 départs) GS : 41

- Pour l'année scolaire 2019-2020, avec les inscriptions effectuées pour le moment, cela nous donne une simulation de niveau de classe à :

PS : 39 MS : 42 GS : 35

- Pour la prochaine rentrée scolaire : les classes se profilent pour le moment avec des effectifs d'environ 23 ou 24 enfants par classe.

b) - L'organisation de la classe de MS/GS va donc changer car actuellement, les 6 MS de cette classe étaient répartis sur les 3 classes de PS, PS/MS et MS pour le temps de repos.

Cependant, l'année prochaine, les effectifs ne permettent pas une telle répartition (il y aura 13 MS dans la classe de Mme Lavigne en MS/GS).

- Les MS vont devoir effectuer leur temps de repos sur la mezzanine de leur classe, ce qui rend très difficile de faire classe avec le groupe de GS au rez de chaussée dans cette même classe.

La meilleure solution que nous avons envisagée est de laisser les MS faire leur temps de repos sur la mezzanine en laissant la porte ouverte entre la classe de MS et celle de MS/GS.

Ainsi, Mme Chateaufort sera présente de 13h30 à 14h15 sur la mezzanine pour surveiller les 2 groupes d'élèves (puisque un enseignant doit être obligatoirement présent sur le temps de classe) : pour surveiller sa classe de MS + les élèves de MS de Mme Lavigne.

Cela permettra à Mme Lavigne de faire classe avec ses élèves de GS dans la classe de M. Deladerrière qui sera en salle de motricité à cet horaire de 13h30 à 14h15.

Cependant, il est indispensable que l'Atsem de la classe soit présente à cette heure-ci également car Mme Chateaufort ne peut pas être seule avec 36 élèves (voire plus puisque les inscriptions ne sont pas terminées). La pause de Mme Forestier (ATSEM l'année prochaine dans la classe de Mme Lavigne) doit être décalée ou une autre personne doit être présente sur cette plage horaire.

➤ *M. Bourgoin précise que la municipalité ne peut pas encore donner de réponse mais va réfléchir pour trouver une solution.*

- L'école va également accueillir un élève de PS avec des problèmes de santé très importants qui nécessitent la présence constante de 2 adultes dans la classe de PS.

Une réunion est programmée avec le médecin de PMI, les parents de l'enfant, l'ATSEM de la classe l'année prochaine, les 2 enseignants concernés et les personnes du périscolaire qui seront en contact avec l'enfant le lundi 24 juin afin de présenter le PAI et le protocole pour accueillir cet élève en toute sécurité.

Une autre réunion sera organisée le 30 août (jour de pré-rentrée) pour présenter cette fois-ci le protocole à tous les adultes de l'école : tous les enseignants, toutes les ATSEMS et le périscolaire.

- Il faudra donc également prévoir un système de remplacement pour la classe de PS comme pour celle de MS/GS puisqu'il est impossible que l'enseignant soit seul avec les élèves dans ces 2 classes pour des raisons de sécurité.

➤ *Mme Le Corre demande à M. Bourgoin de faire un point ensemble à la mairie courant de semaine prochaine de façon à ce que tout soit prêt pour la rentrée avant la fin des classes le 5 juillet.*

➤ *M. Bourgoin y répond favorablement et précise qu'une réunion va être organisée pour trouver des solutions.*

➤ *M. Bourgoin donne également des précisions sur les inscriptions et précise que la mairie a eu de nombreuses demandes de dérogations mais qu'elle refuse d'inscrire les enfants hors commune ainsi que les enfants de 2 ans.*

2) **Projet d'école : bilan des axes développés dans l'année**

Mme LE CORRE explique que chaque classe a travaillé en suivant les axes du projet d'école. Rappel des axes :

- **Les axes 1 et 2 concernent toutes les écoles du secteur :**

a) **Axe 1 : Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves**

- Domaine 1 : **mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.**

- Domaine 4 : **Construire les premiers outils pour structurer sa pensée.**

b) **Axe 2 : Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire**

- **Les fiches actions de l'école :** elles portent sur l'ouverture culturelle, la pratique sportive et l'exploration du monde (sciences).

Les activités sportives et culturelles inscrites dans les fiches actions du projet d'école sont :

a) **Fiche 1 :** Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :

Acquisition de l'oral par des jeux d'écoute, de mémorisation, d'écriture ...

b) **Fiche 2 :** Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :

cycle piscine, structures d'escalade, cycle cirque, projet tennis.

c) **Fiche 3 :** Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques :

- **Univers sonores :** chorale de Noël devant les familles en décembre, concert pédagogique de musique Baroque début juin, chorale de jazz en juin en partenariat avec le festival de jazz de Chancelade, journée de présentation des instruments en juin.

- **Productions plastiques :** visite de musées, étude d'œuvres et de peintres

- **Spectacle vivant :** les 2 spectacles du festival de la Vallée

- **Arts du cinéma :** dispositifs « école du petit spectateur » pour les classes de PS et PS/MS et « École et cinéma » pour les classes de MS, MS/GS et GS

d) **Fiche 4 :** Explorer le monde :

sortie en forêt, projets de classe (élevages, expériences, plantations ...), projet découverte des abeilles et du fonctionnement d'une ruche

3) **Bilan des projets menés pendant l'année**

De nombreux projets et sorties pédagogiques, sportives et culturelles ont été réalisés tout au long de l'année. Tous ces projets ont été rendus possibles grâce à la participation et à l'investissement des parents d'élèves et de la mairie.

L'école les remercie et précise que sans eux, tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

I-/ **Les projets réalisés cette année :**

a) **Cinéma :** Toutes les classes sont allées pour la troisième fois au cinéma.

- Pour les classes de PS, PS/MS et MS, la troisième séance a eu lieu le lundi 06 mai. Les élèves sont allés voir « Bon voyage Dimitri », un programme de 4 courts-métrages.

- Les classes de MS/GS et GS sont allées voir « Une vie de chat » le vendredi 05 avril.

=> Chaque classe s'est ainsi rendue 3 fois au cinéma au cours de cette année scolaire.

Nous avons décidé de renouveler les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020.

b) **La bibliothèque :** Tout au long de l'année et tous les 15 jours, les classes se sont rendues à la bibliothèque municipale de Chancelade. Les prêts de livres sont terminés pour cette année mais nous continuons de nous y rendre pour profiter du lieu, des livres et des histoires lues en français et en anglais par Sally, la bibliothécaire.

=> Nous retournerons bien évidemment à la bibliothèque l'année prochaine.

➤ *Mme Le Corre ajoute que l'école a beaucoup de chance d'avoir une personne très compétente, très agréable et qui sait captiver les élèves avec ses lectures. L'équipe enseignante remercie chaleureusement Sally pour son travail.*

c) **La piscine** : Les classes de MS/GS et GS se sont rendues pendant 10 semaines à l'Aquacap de Champcevinel.

=> Les 2 classes se sont réinscrites pour l'année scolaire 2019-2020. Les parents volontaires qui souhaitent passer l'agrément peuvent dès à présent venir s'inscrire pour la rentrée prochaine.

d) **Le Carnaval** : Il a eu lieu le vendredi 22 mars. Tout s'est très bien passé et les enfants étaient vraiment très heureux de leur après-midi.

- *L'équipe enseignante remercie les parents de l'APE pour leur investissement pour la sécurité et le goûter, l'Amicale Laïque pour la musique, le service jeunesse pour le Pétassou, la mairie pour la sécurité de la rue des Libertés et l'autorisation de la crémation du Pétassou.*

=> Les enseignants s'interrogent pour l'année prochaine sur le fonctionnement et plus particulièrement la création des costumes sur le temps scolaire : quel est l'intérêt pédagogique ? Le temps passé à fabriquer les costumes mais également le côté financier. Nous sommes prêts à garder ce moment festif et de partage mais sans la fabrication des costumes, en laissant les enfants venir avec le costume de leur choix.

- *Les enseignants précisent que des costumes seront prêtés pour les enfants qui n'en ont pas afin d'éviter toute discrimination entre les élèves.*

e) L'école a organisé pour la troisième année consécutive **la semaine Kapla**. Elle a eu lieu du lundi 25 au vendredi 29 mars.

Mme Weber de l'association « Boules et billes » a prêté 5000 Kaplas pendant une semaine. Les élèves ont beaucoup apprécié ces moments.

- *L'équipe enseignante remercie vivement Mme Weber pour ce prêt.*

=> L'école souhaite renouveler ce projet l'année prochaine.

f) **Le Musée d'Arts et d'Archéologie du Périgord (MAAP)** : Les classes de PS, PS/MS et MS se sont rendues au MAAP : le 04 avril pour les MS, le 11 avril pour les PS/MS et le 16 mai pour les PS. Chaque classe a pu profiter d'un parcours découverte autour des œuvres du sculpteur Etienne Hajdu et son travail sur la matière (découverte des outils du sculpteur, des « Demoiselles » ainsi que d'un atelier de sculpture avec de l'argile).

=> Les 3 classes souhaitent participer à un autre parcours découverte l'année prochaine.

g) **La Vallée** : Toutes les classes ont participé cette année au Festival de La Vallée le mardi 14 mai. Nous nous sommes rendus à Annesse et Beaulieu pour la journée. Les élèves ont vu 2 spectacles vivants de grande qualité. Des ateliers étaient également proposés entre 11h et 12h avant le pique-nique. C'était une journée riche, appréciée de tous.

=> Pour l'année prochaine, nous attendons de voir les propositions de l'Agora et de l'Odyssée pour choisir des spectacles.

h) **Itinéraire baroque** : M. Voise, organisateur du festival « Itinéraire Baroque en Périgord », est venu pour une dernière intervention le 09 mai.

Toutes les classes se sont ensuite rendues le vendredi 7 juin 2019 en l'église de St Astier pour assister au concert pédagogique. Il s'agissait d'un concert avec une violoncelliste du nom d'Eve Grougnet.

=> Les enseignants souhaitent renouveler le projet « Itinéraire baroque » l'année prochaine.

i) **Le festival de jazz** : Les élèves se sont produits avec les classes de CP et CE1 de l'école élémentaire sur la scène du festival de Jazz le vendredi 14 juin 2019 à 18h. C'est Mme Marie-Estelle LABAUNE qui dirigeait la chorale le soir du festival.

Les classes de GS et de MS/GS ont bénéficié d'interventions depuis le mois de janvier en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne.

- *L'équipe enseignante remercie vivement la mairie pour le financement de ces interventions et le Comité des fêtes pour toute l'organisation.*

- *La soirée s'est très bien passée et les élèves ont passé un très agréable moment. Ils étaient vraiment très heureux.*
- *De très bons retours sont faits également au niveau des parents d'élèves.*
- *M. Bourgoïn précise que le Comité des fêtes commencent à réfléchir au devenir du festival et plus précisément il se questionne sur la date choisie. En effet, de nombreuses animations ont lieu en même temps tout au long du mois de juin.*
- *Mme Le Corre intervient pour préciser que si le festival a lieu au mois de mai, il suffirait de décaler le début des interventions mais que cela ne poserait pas de problème au niveau de l'école.*

Toutes les classes de l'école ont également bénéficié d'une intervention, le jeudi 13 juin, avec une présentation des instruments de jazz et la découverte de la musique jazz. Cette intervention a été offerte par le Comité des fêtes.

- *Les enseignants remercie le Comité des fêtes pour ces interventions qui ont été très appréciées ainsi que pour le goûter offert aux élèves après le concert du 14 juin.*

=> Les enseignants souhaitent bien évidemment reconduire ce projet pour la prochaine année solaire.

j) **L'infirmière scolaire** : Agnès Basbayon est venue dans les classes de MS/GS et GS le jeudi 23 mai et le lundi 27 mai pour proposer des séances sur le thème : « Apprendre à porter secours ». Elle est revenue le jeudi 6 juin et le vendredi 7 juin.

Elle est également intervenue avec les élèves de la classe de PS et celle de PS/MS pour proposer une séance pour chaque classe sur l'hygiène et plus précisément le lavage des mains : le jeudi 23 mai et le lundi 27 mai.

=> Nous renouvellerons notre demande d'intervention l'année prochaine auprès de notre infirmière qui est quelqu'un de très compétent et que les enfants apprécient beaucoup.

k) **L'infirmière de PMI** : Mme Annie CABANTOUS est venue le vendredi 14 juin proposer une séance d'éducation pour la santé dans les classes de PS/MS et MS : il s'agit d'un atelier sur les accidents domestiques. Elle reviendra le vendredi 21 juin pour une seconde intervention.

=> Le projet sera renouvelé l'année prochaine avec une nouvelle thématique. Elle aura lieu un peu plus tôt dans l'année.

l) **Tennis** : Le projet avec le club de tennis de la commune a donc abouti. Les classes de MS, MS/GS et GS ont profité de l'intervention du professeur du Tennis Club de Chancelade : Benjamin Dufour pour 4 séances de découverte d'1 heure pour chaque classe.

Pour clôturer cette séquence, une matinée de découverte était initialement prévue le vendredi 24 mai pour toute l'école au club sur le site de Chercuzac. Elle a dû être annulée pour cause d'intempéries. Une nouvelle date a été choisie : le vendredi 28 juin. Le programme a été légèrement modifié : en effet, seules les classes de MS, MS/GS et GS qui ont profité des interventions participeront à cette sortie et il n'y aura pas de pique-nique. Les 6 MS de Mme Bacofin seront répartis avec les autres classes afin de bénéficier également de cette séance.

- *L'équipe enseignante remercie très chaleureusement la mairie qui a accepté de prendre en charge la partie financière avec un coût de 200 €.*

=> Les enseignants souhaitent renouveler ce projet très apprécié des élèves et dans lequel ils se sont pleinement investis.

Une nouvelle demande de financement sera demandée pour l'année prochaine à la municipalité.

m) **La fête de l'école** : Samedi 22 juin, les enseignants organisent une fête de l'école avec l'aide des parents de l'APE. L'installation des jeux débutera à 15h. La fête commencera à 17h jusqu'à 19h30.

Une auberge espagnole est ensuite organisée par les parents de l'APE dans la cour de l'école.

Les demandes de matériel ont été faites auprès de la mairie.

La demande d'autorisation d'utiliser les locaux avec une présentation du déroulé de l'après-midi et de la soirée a été faite auprès de M. le Maire.

- *Mme Le Corre précise qu'il manque encore des parents volontaires pour tenir les stands et installer les jeux.*

n) **Spectacle à la bibliothèque** : un conte musical sera présenté aux classes de MS/GS et GS le jeudi 27 juin.

Nous avons également fait la demande auprès de Sally pour que les 3 autres classes puissent également bénéficier de ce spectacle et nous attendons la réponse.

o) **Présentation des abeilles** : un apiculteur viendra à l'école le lundi 01 juillet pour présenter une ruche vitrée, le matériel, les habits, les abeilles et leur rôle à chacune des classes de l'école. Il s'agit également d'une première sensibilisation à l'éducation au développement durable.

p) Les GS se rendront à l'école élémentaire le 26 juin pour effectuer une visite et réaliser quelques activités avec les CP qui leur offriront un goûter.

Les CP viendront à leur tour à l'école maternelle le 02 juillet pour présenter des lectures aux élèves de GS. La journée se terminera également par un petit goûter.

II-/ **Les nouveaux projets pour l'année à venir** :

Nous envisageons de réaliser un projet sur la sécurité routière en début d'année prochaine en partenariat avec l'Association Prévention Maïf concernant une première éducation à la route.

Nous nous sommes déjà inscrits pour accueillir un Spectacle gratuit de marionnettes conçu pour les classes de maternelle et de cours préparatoires : " Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller ", spectacle créé par la Compagnie "Poc Poc".

=> C'est un projet qui permettrait de faire un réel lien entre la maternelle et les CP dès le début de l'année puisque le spectacle est programmé la troisième ou la quatrième semaine après la rentrée.

Nous sommes donc dans l'attente d'une réponse afin de savoir si notre inscription sera retenue puisque la compagnie n'est présente que 2 semaines pour toutes les écoles de la Dordogne.

=> Cela constituerait le début d'un projet sur la sécurité routière au sein de l'école.

III-/ **Intervention de la municipalité** :

M. Bourgoïn souhaitait faire un bilan sur la restauration :

- La constitution des repas est faite avec l'aide d'une diététicienne.

- *Des retours sont faits au niveau des quantités qui ne semblent pas suffisantes.*
- *M. Bourgoïn précise que tout est fait et pesé au gramme près et que les quantités sont définies par un règlement précis.*

La restauration a eu le label Ecocert au rang 1 et la municipalité souhaite maintenant passer au rang 2. Pour cela, il faut moins de déchets et un composteur.

- *Mme Le Corre déclare que l'école maternelle serait prête à recevoir un composteur.*
- *M. Bourgoïn explique que se pose le problème d'un lieu adapté et que pour le moment, il est prévu d'installer un composteur à l'école élémentaire.*
Il ajoute qu'une commission repas est mise en place par la diététicienne pour vérifier les quantités, la qualité et l'équilibre des menus.

IV-/ **Actions menées par les parents d'élèves** :

- La vente de chocolats pour Pâques s'est faite en partenariat avec le chocolatier Lafaye (artisan de qualité et local).

Les parents d'élèves expliquent qu'ils ont récolté beaucoup d'argent grâce à une bonne marge et un partenariat local apprécié par les parents et les enseignants.

Une partie de l'argent a été reversée à l'école.

- La journée du jeu a eu lieu le dimanche 19 mai à la salle de la Convivialité. Cette journée a eu lieu en partenariat avec l'association « Boules et billes ».

Tout s'est très bien passé mais il y a eu beaucoup moins de monde que les années passées sûrement dû à la délocalisation de la fête

- *M. Bourgoïn explique que les travaux du centre social ont bien commencé mais qu'ils en sont à la partie désamiantage qui prend beaucoup de temps. Cette partie devrait se terminer vers la mi-juillet.*
- *La construction d'un hangar de 1800 m² (60m x 30m), fermé sur 3 côtés est également prévu pour la fin de l'année sur le site de Chercuzac et financé grâce à des panneaux photovoltaïques. Il sera équipé pour faire tous les sports et permettre des activités au stade. Cependant, il n'y aura pas d'éclairage ni de chauffage l'hiver.*
- *Mme Le Corre soulève le problème de la chorale des enfants qui a lieu lors de l'arbre de Noël de l'Amicale Laïque au centre social et de l'absence d'une salle adéquate pour accueillir cette fête en fin d'année. Une réflexion est à mener pour trouver une alternative.*

- *Mme Puille demande à prendre la parole pour remercier les enseignants pour leur travail et leur implication ainsi que les nombreux projets menés tout au long de l'année. Elle précise qu'elle a particulièrement apprécié le fait d'avoir pu côtoyer les enseignants tout au long de l'année. Elle remercie également la municipalité pour les locaux et les moyens mis à disposition pour l'école.*
- *Les enseignants et M. Bourgoïn remercient cette maman d'élève pour son intervention qui touche toute l'équipe.*

Fin de séance à 19h35.

Signatures :

La secrétaire de séance : Mme CHATEAUREYNAUD

La directrice : Mme LE CORRE

